



VIE QUOTIDIENNE

Les déchets



(https://cc-basseemontois.fr/sites/cc-basseemontois.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/imagedechet_320.jpg?tok=SpXwXrlu)

La collecte et le traitement des ordures ménagères relèvent des compétences de la Communauté de Communes. Déléguées à deux syndicats, ces compétences sont prises en charge par le SIRMOTOM et le SMETOM-GEEODE.

SIRMOTOM

Le Syndicat Mixte de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères prends en charge les communes suivantes :

- > Coutençon
- > Villeneuve- les- Bordes
- > Gurcy-le-Châtel
- > Egligny
- > Montigny-Lencoup
- > Châtenay-sur-Seine
- > La Tombe
- > Gravon
- > Balloy -Bazoches-les-Bray

SMETOM - GEOODE

Le Syndicat Mixte de l'Est Seine-et-Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères prends en charge les autres communes.